



**erdre gesvres**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# BILAN À MI-MANDAT



**2014 > 2017**

Des actions concrètes  
des engagements d'avenir

## Créée en 1995, la Communauté de Communes compte aujourd'hui 12 communes pour près de 60 000 habitants



### NOTRE ACTION AU QUOTIDIEN :

Assurer, en concertation avec les 12 communes, nos missions de proximité, ancrées dans les réalités quotidiennes des habitants, des entreprises, des personnes fragiles ou en difficulté.



Développement économique et emploi



Aménagement du territoire



Gestion des déchets



Transport Mobilité



Habitat logement social



Assainissement non collectif



Action sociale Handicap Personnes âgées



Protection des milieux aquatiques



Équipements sportifs

### NOS MOYENS D'INTERVENTION

#### 4 engagements budgétaires en 2014 :

- › Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour prioriser les investissements
- › Stabiliser la fiscalité pour les ménages et les entreprises (0 % d'augmentation des taux d'imposition depuis 3 ans)
- › Renforcer la mutualisation
- › Développer de nouveaux partenariats financiers avec l'Europe, la Région, le Département, les communes du territoire et les intercommunalités voisines

#### Et 3 ans après....

- › Un budget de 85.5 millions d'euros dont près de 45 % d'investissements malgré une baisse continue des dotations de l'Etat (-2.72 millions d'euros depuis 2013).
- › Une masse salariale maîtrisée qui n'excède pas 10.5 % du budget global de fonctionnement. 105 agents, soit 1.75 agents pour 1000 habitants (contre 2.8 au niveau national – source ADCF) 10 % sont mutualisés avec les communes de l'intercommunalité.



## 113 €/hab

c'est le montant de la dette par habitant sur Erdre & Gesvres (moyenne nationale : 167 €/habitant)



### UNE GESTION MAÎTRISÉE ET RESPONSABLE

pour préserver le pouvoir d'achat des habitants, la capacité d'investissement des entreprises, tout en garantissant un niveau de services publics irréprochable.

La maîtrise des dépenses publiques est un objectif national. Pour y répondre, Erdre & Gesvres a mis en place avec ses 12 communes membres, un schéma de mutualisation. Objectif : mettre en commun leurs ressources pour faire des économies et assurer un service public plus efficace et plus égalitaire pour l'ensemble des communes.

Grâce à la mutualisation, ce sont :

- + de 4200 autorisations d'urbanisme qui ont été instruites
- 203 000 € d'économies réalisées sur les dépenses d'énergie...

## NOS ENGAGEMENTS ET NOS RÉALISATIONS

### ENGAGEMENT N°1 : DÉVELOPPER DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE DEMAIN POUR :

- accompagner la dynamique démographique
- améliorer les modes de vie
- préserver notre environnement
- développer des services et des commerces de proximité
- diversifier l'offre culturelle et favoriser son accès pour tous
- accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises.

### NOS RÉSULTATS :

**8.1 ha**  
de réserves

**foncières**, acquises pour les communes dont **7 ha** pour des projets d'équipements et **1.1 ha** pour l'habitat



**58 ha**  
de friches agricoles remises en culture



**12 tonnes**  
de végétaux aquatiques envahissants arrachés dans l'Erdre



**35 kms**  
de cours d'eau réhabilités sur les Marais de l'Erdre pour améliorer la qualité de l'eau



**122**

projets de rénovation de l'habitat (précarité énergétique, accessibilité, lutte contre l'habitat indigne) accompagnés et subventionnés



près de **100** foyers accompagnés par SERENHA pour la rénovation énergétique de leur logement

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



qui définira en 2019, les orientations d'aménagement et de construction sur les 12 communes

**200 000 €**

de subventions versées pour la rénovation d'assainissements individuels



**0 %**

d'augmentation de la redevance incitative



**-2.3 %**

d'ordures ménagères collectées/habitant depuis sa mise en place

Création d'une déchèterie nouvelle génération à Grandchamp-des-Fontaines



**200** animations organisées auprès des scolaires en faveur de la prévention et du tri des déchets



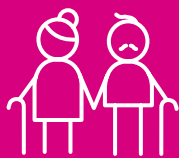
Erdre & Gesvres a été reconnue par l'Etat comme « Territoire à Energie positive pour la croissance verte » et a bénéficié d'**1 million d'euros** pour concrétiser un programme ambitieux en matière de transition énergétique

**1 600**

personnes  
dépendantes

ont bénéficié des  
services du CLIC,

dont **14 %** en situation de  
handicap



« Hors Saison », une  
1<sup>ère</sup> saison culturelle qui  
a accueilli plus de

**7 000**

spectateurs en 2016



près de **3 000**

demandeurs d'emploi  
conseillés au sein des  
Maisons de l'Emploi  
et de la Formation



**6 000**

près de  
personnes accueillies  
chaque année au Salon du  
Livre Jeunesse  
à Sucé sur Erdre

**510**

jeunes accompagnés  
dans la recherche de leur  
job d'été



**1**

nouveau  
centre  
aquatique

construit à Grandchamp-des-  
Fontaines, les Bassins d'Alphéa,  
en complément des Bassins  
d'Ardéa à Nort-sur-Erdre



**30 643**

heures  
de travail inscrites dans les  
clauses sociales de marchés  
publics pour favoriser  
l'insertion professionnelle  
des plus fragiles



## ENGAGEMENT N°2 : CRÉER LES CONDITIONS D'UN RENOUVEAU ÉCONOMIQUE POUR :

- › faire d'Erdre & Gesvres un territoire attractif et compétitif
- › impulser de nouvelles filières économiques sur le territoire
- › développer des espaces et des services pour entreprendre et investir
- › amplifier l'économie du tourisme
- › favoriser l'accès à la formation et à l'apprentissage.

## NOS RÉSULTATS :



Erdre & Gesvres développe son  
offre foncière et immobilière  
pour répondre aux besoins des  
entreprises, quels que soient  
leurs projets ou leurs activités.

**50 ha**

de parcs d'activités ont été aménagés.

**60 ha**

de terrains supplémentaires seront  
aménagés d'ici 2020.

**28.1 ha**

ont été vendus en 3 ans.

Erdre & Gesvres a  
placé le dialogue  
et la proximité  
au cœur de sa  
politique de  
développement  
économique.

Pour répondre au plus  
près des attentes et  
préoccupations, **une  
trentaine de  
rencontres avec les  
chefs d'entreprises ont  
été organisées** en 3 ans.



**1269** créations  
d'établissements économiques



Erdre & Gesvres,  
en partenariat avec  
Initiative Loire-  
Atlantique Nord,  
accompagne la  
création d'entreprises.

Depuis 3 ans,

**200**

porteurs de projets  
ont pu être conseillés  
par nos services.

**45 %**

ont été soutenus  
par un prêt d'honneur  
d'un montant  
moyen de 6 500 €.



L'aide au recrutement,  
une expertise de proximité de la Maison de l'Emploi  
au service des chefs d'entreprises.

**214** ont sollicité nos conseillers  
pour recruter leurs salariés.

**400** emplois   
créés dans le secteur privé

### 1 Office de Tourisme intercommunautaire

Erdre Canal Forêt créé avec le  
Pays de Blain et la Région de  
Nozay, regroupant près de 150  
professionnels du tourisme



Plus de **700**  
personnes se sont rendues  
au 1<sup>er</sup> Salon des Ecolab's  
où **50 exposants** du territoire,  
spécialisés dans la rénovation  
ont pu les conseiller. L'occasion  
pour les artisans de valoriser leurs  
savoir-faire et de remplir leur  
carnet de commandes.

## ENGAGEMENT N°3 : PLACER LA POPULATION AU CŒUR DE NOS ACTIONS ET :

- > développer les synergies entre collectivités dans un souci d'équité
- > anticiper et favoriser les innovations et expérimentations
- > évaluer nos actions et communiquer
- > placer la concertation au cœur de nos projets.

### NOS RÉSULTATS :

#### 1 communication renouvelée

pour plus de proximité  
avec 1 nouveau magazine,  
1 nouveau site web, 3 réseaux  
sociaux (facebook, twitter et  
instagram), 1 chaîne Youtube



#### Création d'un service commun pour l'instruction des permis de construire

des 23 communes d'Erdre &  
Gesvres, la Région de Nozay et  
le Pays de Blain



Environ **40** projets  
soutenus dans le cadre du  
programme LEADER Canal  
Erdre et Loire,  
auquel sont associés le Pays  
de Blain, la Région de Nozay et  
Estuaire et Sillon.

**3500**

répondants à l'enquête  
organisée dans le cadre  
des évolutions de collecte  
des ordures ménagères

**26** habitants membres  
du groupe consultatif sur la  
gestion des déchets

#### 1 Conseil de Développement

composé d'habitants, de représentants économiques  
et associatifs chargés d'imaginer des propositions pour  
améliorer la vie sur le territoire Erdre & Gesvres, et qui a  
produit 38 avis et contributions au débat



## NOS PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'ICI 2020

### En faveur de l'économie et de l'emploi

- **Diversifier les solutions d'accueil pour les entreprises** (parcs d'activités, co-working, village d'entreprises...).
- **Accompagner la création et le développement des entreprises** dans les espaces desservis par les grandes infrastructures (Très haut débit, Transport en commun...).
- **Etoffer l'offre commerciale dans les centre bourgs** en améliorant leur fonctionnalité et en aidant la création ou la reprise de commerces.
- **Développer l'économie de proximité** en valorisant le potentiel agricole local et en encourageant les circuits courts.
- **Valoriser les bioressources du territoire** dans une logique d'économie circulaire.
- À travers une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale, **anticiper les mutations économiques** pour identifier les compétences dont auront besoin les entreprises pour mener des actions ciblées en matière d'emploi et de formation.

### En faveur de la mobilité

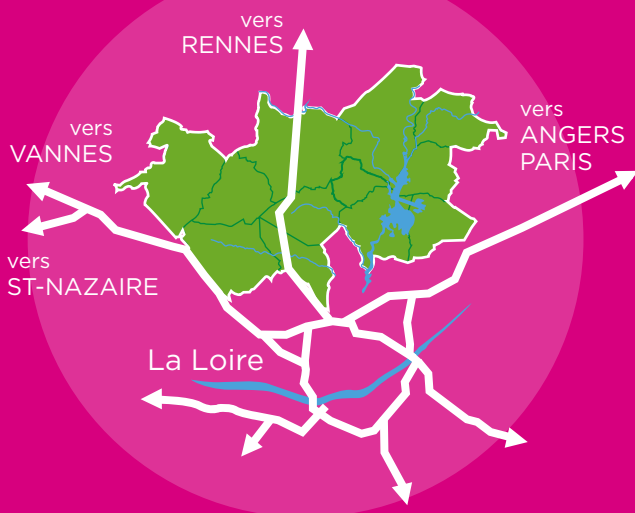
- **Faciliter l'usage du vélo et de la marche** (aménagement de voies cyclables, limitation des vitesses, location de vélos...).
- **Aménager, en complément des communes, plus de 60 km de voies cyclables** pour relier les bourgs, les espaces de loisirs, les parcs d'activités.
- **Développer l'offre de transport en commun en lien avec les autorités compétentes** (Etat, Région, Nantes Métropole) pour renforcer les dessertes sur Erdre & Gesvres.
- **Former à l'éco-mobilité** pour faire évoluer les habitudes de déplacements et sensibiliser aux enjeux d'une mobilité durable (dans les établissements scolaires, les entreprises...)
- **Proposer des plans de déplacements à l'échelle de parcs d'activités** pour inciter les salariés des entreprises à recourir davantage au covoiturage, aux voies cyclables, transports en commun...

### En faveur de l'aménagement et l'environnement

- **Limiter l'étalement urbain à travers notre PLUi** pour diminuer les déplacements et protéger les espaces naturels et agricoles.
- **Maintenir les aides à la construction de logements sociaux** abordables et accessibles pour accompagner les ménages dans leur recherche de logements tout au long de leur vie, de la location à l'accession à la propriété (500 logements à construire en moyenne/ an dont 20 % de locatif social et 12 % d'accession sociale à la propriété).
- **Contribuer de façon exemplaire à la lutte contre le réchauffement climatique** et mobiliser les forces vives du territoire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques, améliorer la qualité de l'air et atténuer l'impact (social, environnemental et économique) du changement climatique sur le territoire.
- **Adapter la fréquence de collecte des ordures ménagères aux usages de la majorité des habitants** (collecte en porte à porte tous les 15 jours) **et réduire la facture de redevance incitative.**
- **Poursuivre la mise aux normes des déchèteries** et créer notamment un nouvel équipement à Nort-sur-Erdre.
- **Continuer à réduire la production de déchets ménagers et assimilés** grâce à la mise en œuvre de notre programme local de prévention des déchets.

### En faveur de la solidarité

- **Poursuivre les aides à la rénovation** pour lutter contre la précarité énergétique des logements et réduire les factures d'énergie.
- **Renforcer le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap** en contribuant à l'adaptation des logements et à la construction d'habitat fonctionnel.
- **Consolider la solidarité territoriale entre Erdre & Gesvres et ses communes** pour partager équitablement les richesses produites par la Communauté de Communes. 3 millions d'euros versés d'ici 2019 aux communes pour leurs projets d'équipements, 500 000 euros destinés à la mutualisation.
- **Adapter la politique de santé régionale à l'échelle du territoire** pour coller au plus près des besoins de la population, notamment des plus vulnérables, rechercher une meilleure coordination entre les acteurs et améliorer l'accès aux soins et à la prévention.



**Communauté  
de Communes  
Erdre & Gesvres**

1 rue Marie Curie  
P.A La Grand'Haie  
44119 GRANDCHAMP-  
DES-FONTAINES

[www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

Tél : 02 28 02 22 40

mail : [contact@cceg.fr](mailto:contact@cceg.fr)